

LANCKER (DE) (*Joseph-Constant*), Magistrat (Saint-Josse-ten-Noode, 18.2.1866-Bamboa, 13.9.1896). Fils de Constantin et de Ponchau, Florence.

Ses études légales achevées, Joseph De Lancker prêta le serment d'avocat et se fit inscrire parmi les stagiaires du Barreau de Bruxelles, pour être porté au Tableau de l'Ordre vers la fin de 1891.

Entré au service de l'État indépendant du Congo, il fut nommé magistrat le 6 juillet 1894. C'est en cette qualité qu'il fut désigné par le gouverneur général Wahis pour enquêter, en février 1896, sur les accusations portées contre le personnel de l'administration congolaise, dans le *Times* de Londres, par le Rév. Murphy. Son enquête réduisit ces accusations, à en croire le gouverneur général Wahis, à moins que rien.

C'est peu après, le 13 septembre, si l'on admet la date portée aux registres de la population de sa commune natale, que De Lancker mourut à Bamboa, dans le Haut-Congo.

1^{er} avril 1951.
J. M. Jadot.

Reg. de l'État-Civil de Saint-Josse-ten-Noode. — *Mouvement géogr.*, 1896, p. 586. — Dem. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 368. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1939, p. 7.